
Descriptif produit

Le contrat Professionnels de l'art by Hiscox répond aux exigences des professionnels de l'art et protège les objets d'art qui leur sont confiés ou qui leur appartiennent : peintures, sculptures, photos, mobilier ancien ou design, installations, mais aussi gravures, dessins, objets de décoration, etc.

Professionnels de l'art by Hiscox est un contrat « **Tous risques sauf** », où tout ce qui n'est pas exclu est couvert, pour plus de simplicité, avec des garanties complètes pour garantir le stock d'objets d'art en séjour à une adresse donnée. Chaque police est réalisée sur mesure, adaptée à chaque cas.

Cibles

- ✓ Ce contrat est destiné aux galeristes, aux antiquaires, aux restaurateurs, aux experts...pour les biens qui leur appartiennent ou leur sont confiés.
- * Ce contrat ne s'adresse pas aux bijoutiers, aux boutiques de philatélie ou aux commissaires-priseurs.

Principales garanties

- **Garanties « Tous risques sauf »**
Hiscox indemnise notamment en cas de vol, perte, incendie, dégât des eaux et dommage accidentels, sans sous-limitation par garantie.
- **Garantie frais et coûts supplémentaires**
Hiscox rembourse les frais annexes qui résultent des dommages couverts : frais de clôture et de gardiennage, frais de déplacement et garde-meuble, frais de déplacement vers un restaurateur,...
- **Remboursement en cas d'annulation**
En cas d'annulation, Hiscox rembourse les frais de participation à une foire ou à un salon (frais d'inscription, de stand, etc.)
- **Garanties du vol des espèces et valeurs**
Hiscox garantit le vol des espèces et valeurs à l'adresse assurée ou en cours de transport, par un tiers étranger à votre personnel.
- **Extensions temporaires ou à l'année**
Selon les besoins, Hiscox propose les extensions suivantes, temporaires ou à l'année :
 - couverture en cours de transport,
 - couverture des objets d'art lors de votre participation à des foires et salons pour le transport et le séjour,
 - garantie en cas de casse des objets fragiles,
 - garantie des biens assurés chez un tiers,
 - extension géographique à plusieurs adresses.

Avantages

- Un contrat complet, adapté à vos besoins
Grâce à son expérience, Hiscox répond à vos besoins en vous proposant un contrat qui garantit non seulement votre stock d'œuvres d'art mais également d'autres événements qui peuvent mettre en péril votre activité (annulation de votre participation à une foire, vol des espèces et valeurs, etc.).
- Une philosophie reconnue en matière de gestion des sinistres
Hiscox a fondé sa réputation sur sa rapidité d'intervention et la qualité de sa gestion des sinistres. Nous partons du principe qu'une réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en la défaveur de nos assurés. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie et notre métier.
- Un réseau d'experts et de restaurateurs
Hiscox met à votre disposition un réseau d'experts et de restaurateurs spécialisés en œuvre d'art capables d'intervenir au plus vite en cas de sinistre. Ce sont des experts indépendants sélectionnés rigoureusement et respectant la charte de qualité imposée par Hiscox.

Pourquoi souscrire ?

- Près de 50 ans d'expérience
Groupe international coté à la bourse de Londres et assureur de référence pour les plus grands musées, galeries et collectionneurs français et européens, Hiscox bénéficie d'une expérience et d'une connaissance uniques des problématiques liées aux œuvres d'art et aux patrimoines d'exception depuis près de 50 ans.
- Assureur reconnu comme leader sur le marché des assurances d'objets d'art
Hiscox vous offre une connaissance approfondie du monde de l'art français et international, des collectionneurs, des galeristes, des artistes, afin de vous offrir un contrat sur mesure.

Ce document est un résumé non exhaustif de notre offre d'assurance Professionnels de l'art by Hiscox.

Les sinistres sont étudiés au cas par cas et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.